

Ma Mairie En Poche !

En complément de notre site internet www.boinvile-en-mantois.fr et afin d'améliorer encore la communication entre les habitants, la Mairie a adhéré à « Ma Mairie En Poche ». C'est le complément indispensable de notre communication municipale !

Nous vous proposons donc de télécharger l'application « Ma Mairie En Poche » afin de recevoir, sur smartphones ou tablettes, toutes les notifications concernant les évolutions et informations du site internet récemment mis en place (www.boinvile-en-mantois.fr). Les notifications sont des informations très brèves qui vous seront adressées et vous renverront vers le site internet de la Mairie, pour plus de détails.

100% Pratique et rapide !

Vous recevrez vos messages en temps réel grâce aux notifications envoyées automatiquement.

- Alertes sanitaires
- Fermetures exceptionnelles
- Travaux
- Alertes météo
- Fuites et coupures
- Braderies et brocantes
- Manifestations culturelles et sportives
- Rappels dates d'inscription
- Résultats des élections
- Dons du sang
- ...

100 % Facile et sécurisée

- Diffusion en temps réel de l'information
- Signalement
- Sondage
- Partage des messages via SMS, Messenger, WhatsApp ...
- Tous les messages sont archivés
- Insertion de photos "zoomables" directement dans le message
- Insertion de liens cliquables (vers le site, vidéos ...)
- Programmation d'envoi
- Conformité RGPD (pas de saisie de coordonnées)
- Possibilité de catégoriser les messages
- Archivage des messages
- Statistiques (messages envoyés, téléchargements ...)

Pour télécharger cette application :

- Soit scanner le QR code pour smartphones / tablettes Android :



- Soit scanner le QR Code pour smartphones / tablettes Apple :



- Soit télécharger l'application « Ma Mairie En Poche » (MMEP) directement sur Play store ou Apple store.

Le téléchargement de l'application « Ma Mairie En Poche » (MMEP) :

Rechercher l'application dans le store.

Installer l'application.

Ouvrir l'application « Ma Mairie En Poche ».

Cliquer sur « je choisis ma ville ».

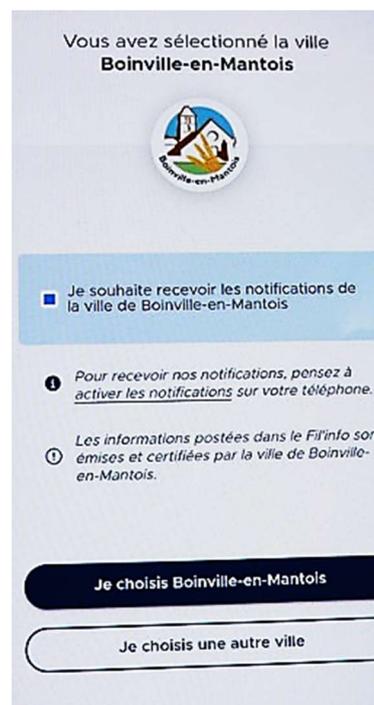
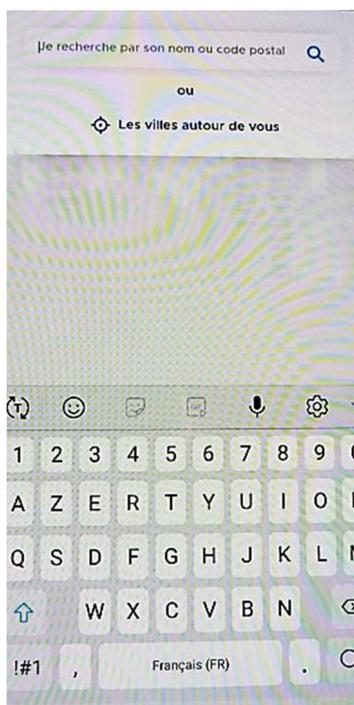


Rechercher Boiville en Mantois soit par le code postal, le nom ou la géolocalisation.

Cocher « recevoir les notifications »

NOTA : ne pas oublier d'activer la réception des notifications sur votre smartphone / tablette.

Cliquer sur « Je choisis Boiville en Mantois » pour accéder aux notifications déjà publiées.



Le menu principal de l'application « Ma Mairie En Poche » (MMEP) :

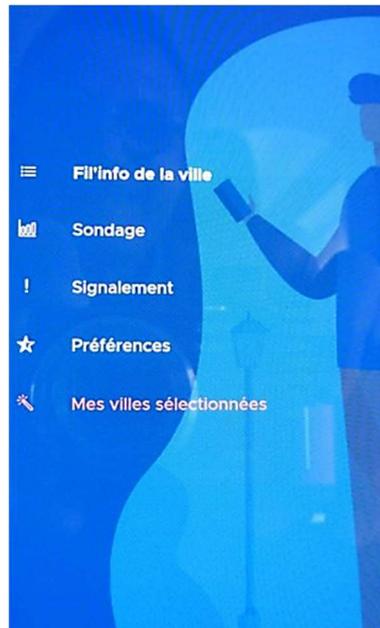
« **Fill'info de la ville** » : Permet d'accéder aux notifications déjà parues sur la ville sélectionnée.

« **Sondage** » : Permet à la Mairie d'effectuer des sondages parmi les habitants de la commune, directement via l'application.

« **Signalement** » : Permet aux habitants de la commune d'effectuer le signalement d'un fait méritant d'être remonté à la Mairie (voir chapitre spécifique ci-dessous).

« **Préférences** » : Permet de choisir les notifications que vous souhaitez recevoir en particulier.

« **Mes villes sélectionnées** » : Permet d'accéder aux notifications envoyées par d'autres villes également inscrites à l'application « Ma Mairie En Poche »



La sélection de vos « Préférences » :

Dans le menu principal, cliquer sur « Préférences ».

Sélectionner les alertes qui vous intéressent (nous vous recommandons la sélection « Tout »)

Sélectionner les thématiques qui vous concernent (là aussi nous vous recommandons de cocher l'ensemble des thématiques).

Cliquer sur « Enregistrer » pour valider vos choix.



Comment signaler un évènement, un fait marquant :

Dans le menu principal, cliquer sur « Signalement »

L'application vous géolocalise sur la commune.

Cliquer sur « Je signale ».

Rentrer ensuite vos coordonnées.

Le fait doit rentrer dans une des catégories prédéfinies (la liste pourra être complétée selon l'expérience)

(Exemples listés : Aires de jeux ou sportives
Animal errant
Arbre tombé
Dépôt sauvage d'ordures
Eclairage public)

Ajouter un commentaire sur le fait marquant.

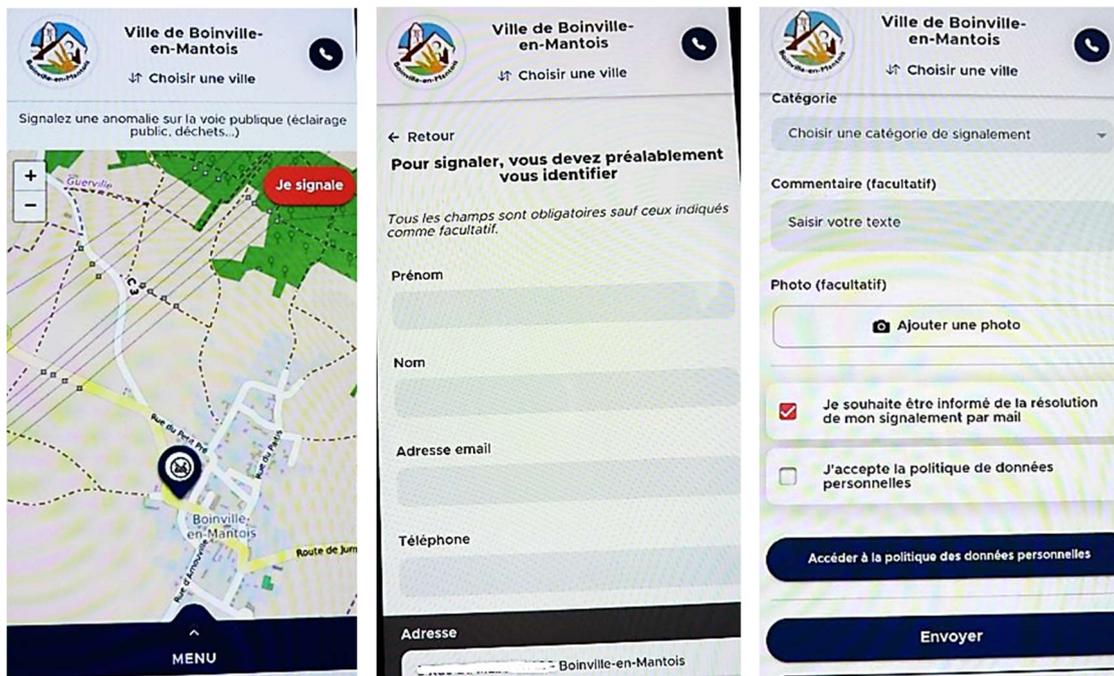
Insérer éventuellement une photo.

Il est possible de demander à être informé de la solution mise en place suite à votre signalement (cocher la case).

Cocher la case concernant la politique des données personnelles (les détails de la politique des données personnelles est accessible en cliquant sur « Accéder à la politique des données personnelles »).

Lorsque tous les champs sont remplis, cliquer sur « Envoyer »

Un accusé de réception vous sera envoyé.



Merci d'avoir téléchargé l'application « Ma Mairie En Poche » et continuez à suivre l'information du village sur www.boinville-en-mantois.fr !